

Les raisons de la colère, toutes et tous en grève le 2 décembre

Caution d'un budget austéritaire et orientations politiques désastreuses, paroles non tenues même sur des sujets actés par un accord ou une loi (PSC, LPR, CAS pensions, etc.), le moins que l'on puisse dire est que le ministre Philippe Baptiste observe une constance dans sa capacité à dénigrer l'ESR plutôt qu'à défendre les formations et la recherche publiques.

Par **EMMANUEL DE LESCURE**, secrétaire général

Le 6 novembre dernier, l'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires a lancé un appel à se mobiliser contre l'austérité et pour nos salaires. Cet appel résonne avec la situation dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) : le ministre persiste à n'envisager la revalorisation indispensable de nos rémunérations que par la voie indemnitaire (Ripec et PES) et, qui plus est, ne tient pas la parole pourtant gravée dans le marbre par la loi de programmation de la recherche et l'accord sur les rémunérations et les carrières du personnel de l'ESR signés en 2020. Pour cause d'austérité, devant les parlementaires, le ministère annonce, sans aucun signe d'embarras, que les étapes prévues pour la revalorisation indemnitaire des EC et des ESAS ne seront pas tenues.

AUCUN ABONDEMENT DE LA PSC

Il demande également aux établissements, qui peinent déjà à boucler leurs budgets, de faire des efforts supplémentaires. Alors que l'État a

souhaité la création d'une protection sociale complémentaire (PSC) pour les agent·es de l'ESR, alors qu'un accord – qu'il a voulu et signé – prévoit qu'elle entrera en vigueur le 1^{er} mai 2026 et qu'il prendra en charge son coût, voilà que le ministre s'assoit ici encore sur ces engagements et considère qu'en raison de l'autonomie des établissements, cette nouvelle dépense leur incombe finalement, et que la date de mise en œuvre pourra être reculée jusqu'à la fin de l'année. L'ESR est le seul ministère pour lequel il n'y a aucun abondement de la PSC, alors que les autres ministères signataires respectent leur engagement. À cela s'ajoute

l'augmentation de quatre points du compte d'affectation spéciale sur les pensions, qui n'est, quant à lui, qu'insuffisamment financé dans le projet de budget déposé au Parlement et encore discuté. Si certains établissements connaissent des difficultés, selon le ministre « *ce n'est pas Zola !* », et ils sont en mesure de payer les dépenses supplémentaires décidées par l'État car ils disposent de fonds de réserve dont ils font trop peu usage, et il les invite nonchalamment à privilégier ce recours. Un milliard d'euros dormirait, selon lui, dans la trésorerie des établissements. Pourtant, une étude de la Cour des comptes considère que, sur un échantillon représentant les trois quarts des opérateurs de l'enseignement supérieur, seulement 6 % de leur trésorerie seraient libre d'emploi. Mais le moyen de leur forcer la main est tout trouvé. Avec les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 100 %, la contrainte se fera plus pressante pour restructurer l'offre de formation. Là, les établissements, dans les mains des recteurs, ne pourront déroger à leurs engagements.

POUR SUIVRE LA MOBILISATION

Au lieu de nier la réalité de la situation financière actuelle des établissements ainsi que les inégalités qui se creusent, le ministère doit défendre les besoins du service public de l'ESR pour obtenir un budget à la hauteur de ses missions et de ses enjeux. Les rémunérations comme les conditions de travail et d'études payent le prix fort de ces choix austéritaires. Le SNESUP-FSU demande au ministère d'obtenir du gouvernement le budget nécessaire.

Le SNESUP-FSU appelle à poursuivre la mobilisation pour un autre budget de l'ESR et, dans les établissements, à voter systématiquement contre les budgets de retour à l'équilibre dont l'austérité ne permet pas aux universités de remplir leurs missions. Et lors des manifestations du 2 décembre, le personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche doit faire entendre sa voix. ■

Les rémunérations comme les conditions de travail et d'études payent le prix fort de ces choix austéritaires.

+8 milliards pour le budget de l'Université

HUMANITÉS
SCIENCES
LOCAUX
RÉNOVATION
ÉQUIPEMENTS
UNIVERSALISME
DROIT À L'ÉDUCATION
DROIT À LA RECHERCHE
CONDITIONS DE TRAVAIL



choix budgétaires = choix de société

SNESUP-FSU

**U.
F.S.U.**